

Séance du 16 avril 2009

**Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration  
de l'UVHC**

**Objet : Admission en non valeur**

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni le 16 avril 2009 en salle de réunion de la Maison des Services à l'Etudiant de l'université sur la convocation et sous la présidence de Mme Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université.

Le quorum étant atteint,

*Il est proposé aux conseillers de fixer à 50 euros le montant unitaire des créances dont le recouvrement contentieux doit obligatoirement être engagé.*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX SEUIL MINIMUM DES CREANCES IRRECOUVRABLES A 50 EUROS.**

Fait à Valenciennes, le 6 juillet 2009

La Présidente du Conseil d'Administration,



Professeur Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 17/07/2009